

## Plan de dissert sur la Constitution de 1791 : votre avis

Par **fabienlyon4**, le **05/03/2008** à **09:10**

Bonjour !

Je dois faire un plan détaillé sur les 4ers articles du titre III "Des pouvoirs publics" de la Constitution de 1791.

Voici ce que j'ai conçu comme plan :

I D'un Roi seul titulaire de la souveraineté à une souveraineté nationale

- A. Le principe de souveraineté nationale
- B. La nécessité d'un corps représentatif

II L'application du principe de séparation des pouvoirs : la distinction entre un pouvoir exécutif et un pouvoir législatif

- A. Une séparation des pouvoirs hiérarchisée au profit du pouvoir législatif
- B. Un Roi réduit au rôle de simple exécutant

Je ne suis pas très à l'aise en histoire du droit alors merci de me dire si ce plan vous semble cohérent car je passe à l'oral pour le présenter de façon + détaillé évidemment !

Pour vous aiguiller, voici ces 4ers articles de la Constitution de 1791 :

[ Article 1. - La Souveraineté est une, indivisible, inaliénable et imprescriptible. Elle appartient à la Nation (...)

Article 2. - La Nation, de qui seule émanent tous les Pouvoirs, ne peut les exercer que par délégation. - La Constitution française est représentative (...)

Article 3. - Le Pouvoir législatif est délégué à une Assemblée nationale composée de représentants temporaires, librement élus par le peuple (...)

Article 4. - Le Gouvernement est monarchique : le Pouvoir exécutif est délégué au roi, pour être exercé sous son autorité, par des ministres et autres agents (...)